Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1118

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
4 mars 1993 – nº 1118
Hebdomadaire romand
Trentième année

Quand l'audace vient aux patrons

Visiblement le vote du 6 décembre dernier n'a pas mis le Conseil fédéral K.O. Conscient de la nécessité et de l'urgence pour la Suisse de s'adapter de manière autonome au droit européen, il a réussi le tour de force de présenter en moins de trois mois ses premières propositions en matière économique et sociale. Mieux, il les considère comme un tout cohérent qu'il demande au Parlement d'adopter en procédure accélérée. Exigence raisonnable puisque les députés ont déjà eu l'occasion d'examiner ces dossiers avant le 6 décembre.

Le Conseil fédéral, gouvernement de tous les partis, a su éviter l'écueil d'un programme unilatéral. Au volet économique de libéralisation répond un volet social qui doit assurer aux salariés et aux consommateurs leur place légitime dans le grand jeu de la concurrence. Pour le gouvernement, déréglementation ne rime pas avec retour à la loi de la jungle. Au Parlement maintenant de maintenir l'équilibre de ce programme. La tâche ne sera pas facile si l'on en croit les premiers grincements de dents des milieux patronaux.

Ces derniers semblent considérer le rejet du traité sur l'EEE comme un feu vert à la réalisation de leurs seules exigences. En cela ils se trompent lourdement. Il ne suffit pas de répéter inlassablement que la seule richesse dont dispose la Suisse c'est son capital humain. Encore faut-il respecter les salariés, leur assurer les conditions de développement et de dignité qui garantiront en définitive leur engagement et leur efficacité productive.

Or les organisations patronales continuent d'ignorer l'importance de la qualité des relations sociales pour la marche de l'économie. Elles ne rêvent que de vider les conventions collectives de leur contenu substantiel, sans égard pour les avantages indiscutables de la paix du travail. Elles rejettent d'emblée la concrétisation de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Tout en se convertissant du bout des lèvres au développement durable, elles continuent de croire que la protection de l'environnement est un luxe aujourd'hui superflu. Elles croient pouvoir bâtir leur force sur la faiblesse des salariés et la naïveté des consommateurs et prétendent maintenant détenir seules les clés du redressement économique, pour autant qu'on les laisse agir à leur guise.

Mais, mesdames et messieurs les patrons, faut-il vous rappeler que vous n'avez rien fait jusqu'à présent, vous et les députés qui prennent soin de vos intérêts, pour que les conditions idéales que vous appelez de vos vœux se réalisent ? Et que vous portez une lourde responsabilité dans la situation difficile que nous connaissons ? Les banques, appâtées par l'argent facile, ont prêté de manière inconsidérée, attisant la spéculation immobilière et la hausse des loyers. Les industries, plutôt que d'adapter leurs structures, ont recouru à la main-d'œuvre étrangère. Tous ensemble vous vous êtes protégés par des ententes et des cartels. Tous ensemble vous avez freiné la révision du droit des sociétés qui aurait permis plus de transparence dans la marche des affaires et restitué aux actionnaires un véritable pouvoir de contrôle. Personne ne vous a vu monter au créneau pour dénoncer le scandale du prix du sol qui fait fondre la place industrielle helvétique: il était plus facile d'accuser les coûts salariaux. Craintifs et frileux, vous avez profité de la quiétude d'une économie protégée des vents de la concurrence, cette concurrence dont vous découvrez soudainement les vertus. Vous avez préféré engranger dans le court terme plutôt que de penser à l'avenir.

Aujourd'hui vous prônez l'audace et vous exigez des sacrifices de la part des autres. Mais à trop tirer sur la corde du côté de vos intérêts immédiats, vous allez la rompre et tous ensemble nous tomberons à l'eau. On dit de la droite française qu'elle est la plus bête du monde; à cette aune, le patronat suisse pourrait bien occuper la tête du classement européen.

JD